



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonds d'innovation pour la démocratie Afrique-France

Question écrite n° 41987

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les mesures détaillées à l'occasion du sommet participatif Afrique-France, à Montpellier du 7 au 9 octobre 2021, par le Président de la République, pour renforcer les liens avec les pays du continent africain, trop longtemps basés sur une conception datée de la Françafrique, des annonces qui reprennent en partie le rapport du professeur Achille Mbembé, universitaire camerounais qui enseigne en Afrique du Sud et aux États-Unis d'Amérique. Parmi elles, il y a la création d'un fonds d'innovation pour la démocratie, doté d'une enveloppe de 30 millions d'euros sur trois ans. Il souhaiterait connaître le calendrier et les grandes orientations de ce fonds.

Texte de la réponse

Le Nouveau Sommet Afrique France, qui s'est tenu le 8 octobre 2021, avait pour objectif de renforcer et renouer les liens entre la France et le continent africain, en particulier entre nos jeunes, autour de thématiques comme l'engagement citoyen, le sport ou les industries créatives. Ce nouveau sommet fait suite aux engagements pris par le Président de la République dans son discours prononcé à Ouagadougou en 2017. Lors de cette rencontre, le Président de la République a annoncé la création d'un Fonds d'innovation pour la démocratie, qui faisait l'objet d'une proposition du rapport du professeur Achille Mbembe. Les modalités de ce dispositif font actuellement l'objet d'une instruction au sein du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, en lien avec l'Institut Français et l'Agence française de développement (AFD), ainsi qu'Achille Mbembe. L'objectif de ce travail d'instruction est d'une part d'atteindre l'ambition visée par la création de ce Fonds, celle d'un soutien aux acteurs du changement engagés dans la promotion des valeurs démocratiques, et d'autre part de le mettre en accord avec les mesures de soutien existantes dans ce domaine, qu'il s'agisse de soutien à des porteurs de projet ou au débat d'idées. L'opérationnalisation de ce nouveau dispositif sera conduite et amorcée au premier trimestre 2022.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41987

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 octobre 2021](#), page 7627

Réponse publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 551